



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
LIMITEE
T/L.1228/Add.2
6 mai 1982
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN LIBRARY

Quarante-neuvième session
Point 4 de l'ordre du jour provisoire

MAY 17 1982

UN/SA COLLECTION

APERCU DE LA SITUATION DANS LE TERRITOIRE SOUS TUTELLE
DES ILES DU PACIFIQUE

Document de travail établi par le Secrétariat

Additif

D. PROGRES SOCIAL

Droits de l'homme

169. En 1981, l'Autorité administrante a indiqué que les droits et libertés fondamentaux suivants, proclamés dans le Code du Territoire, étaient garantis aux habitants du Territoire sous tutelle : liberté de religion, de parole, de presse, droit de réunion et de pétition; protection contre toute perquisition ou saisie injustifiée; interdiction de la privation de vie, de liberté ou de propriété sans procédure judiciaire régulière; absence de discrimination fondée sur la race, le sexe ou la langue; enseignement élémentaire gratuit; interdiction de peines d'emprisonnement pour sanctionner un manquement à des obligations contractuelles; habeas corpus; protection des droits commerciaux et des droits de propriété; et reconnaissance des coutumes locales.

170. Les habitants ont le droit de pétition et, de fait, ils ont adressé des pétitions à l'ONU et à l'Autorité administrante.

Services médicaux et sanitaires

171. Le Bureau des services de santé est chargé notamment d'apporter une assistance aux nouveaux gouvernements constitutionnels de Micronésie dans leur action visant à améliorer la santé, les conditions sanitaires et l'environnement et à lutter contre les maladies transmissibles, d'établir des normes pour les soins dentaires et médicaux et de fournir des conseils techniques pour la gestion et l'administration de tous les hôpitaux, centres de consultation, dispensaires et autres services médicaux et dentaires publics.

172. L'Office de planification et de développement des ressources sanitaires du Bureau des services de santé est chargé de toutes les activités relatives à la planification et au développement des ressources sanitaires; il fournit des services de personnel au Conseil de coordination sanitaire de la Micronésie, et examine périodiquement tous les services de santé assurés dans le Territoire sous tutelle.

173. Le Conseil de coordination sanitaire de la Micronésie, composé de représentants des bénéficiaires et des dispensateurs de soins de santé, est chargé d'examiner tous les trois ans l'exécution d'un plan global quinquennal de santé publique à l'échelle du Territoire; d'organiser des auditions publiques au sujet de ce plan; et de formuler chaque année des observations sur son exécution.

174. Dans les îles Mariannes septentrionales, l'organisation du Département de la santé publique et des services de l'environnement, en sept divisions principales, a été conçue de manière à lui permettre de remplir efficacement ses fonctions. Le Bureau de la santé publique et des services collectifs qui en fait partie gère un programme global de santé ayant pour objectifs la prévention des maladies, la préservation et l'amélioration de l'environnement et des conditions sanitaires au profit des ressortissants des îles Mariannes septentrionales.

175. Le Territoire dispose de sept grands hôpitaux et de trois hôpitaux secondaires, dont deux sont situés dans les îles Mariannes septentrionales, à Rota et à Tinian, et le troisième dans les îles Marshall, à Ebeye. Au cours de la période considérée, on est parvenu à un accord en vue de la construction d'un nouvel hôpital à Majuro, qui sera terminé en 1982. En outre, il y a dans l'ensemble du Territoire 173 dispensaires.

176. En 1981, il y avait dans le Territoire sous tutelle 57 médecins, 49 assistants médicaux (personnel MEDEX), 22 dentistes, 183 infirmières diplômées ou agréées et 420 assistants médico-sanitaires et infirmières auxiliaires.

177. Le rapport annuel indique que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Commission du Pacifique Sud fournissent une assistance technique au Territoire sous tutelle. En 1981, l'OMS a octroyé 29 bourses (études de médecine, radiologie, cardiologie infantile, pharmacologie, études universitaires supérieures en chirurgie, techniques de laboratoire et soins infirmiers). L'OMS a également organisé des séminaires spéciaux, notamment des ateliers de surveillance épidémiologique, à Truk et Ponapé. D'autres séminaires portaient sur les soins de santé primaires et l'éducation sanitaire. L'OMS a également fourni des consultants dans des domaines tels que l'entomologie et la radiologie.

178. Outre les consultants dont les services ont été fournis par l'Organisation mondiale de la santé et la Commission du Pacifique Sud, un certain nombre de consultants sont également détachés chaque année auprès des autorités du Territoire sous tutelle par les services de la santé publique des Etats-Unis, l'Energy Resources Development Agency, le Tripler Army Medical Center, le Naval Regional Medical Service Center (Guam) et plusieurs universités américaines. Ces organisations offrent également des possibilités de formation par l'octroi de bourses d'études et en organisant des séminaires de formation en cours d'emploi.

179. D'après le présent rapport annuel, les dépenses de santé publique en 1980/81 se sont élevées à 8,1 millions de dollars (compte non tenu des îles Mariannes septentrionales).

180. A sa quarante-huitième session, le Conseil de tutelle a noté avec regret que les services de santé en Micronésie ne disposaient que de deux médecins micronésiens dotés des qualifications requises. Il a réitéré la suggestion de la Mission de visite de 1980 tendant à ce que les gouvernements du Territoire envisagent d'offrir des avantages susceptibles d'encourager les jeunes gens à étudier la médecine. Il a noté toutefois avec intérêt l'effort consenti en faveur de la formation de médecins auxiliaires. Le Conseil était préoccupé par la dégradation de l'hôpital des Palaos. Il a souhaité que les mesures financières nécessaires soient prises afin de permettre d'entreprendre la rénovation de cet hôpital et de terminer celle de l'hôpital de Truk.

181. Le Conseil a félicité l'Autorité administrante des efforts suivis qu'elle déploie pour élever le niveau de santé dans le Territoire sous tutelle. Il a noté que les statistiques fournies par l'Autorité administrante indiquaient un déclin marqué des grandes maladies dans les îles, ce qui témoigne du succès du programme de vaccination exécuté dans le Territoire sous tutelle, et il a noté avec satisfaction la baisse de la mortalité liée aux maladies intestinales. Toutefois, le Conseil a prié instamment l'Autorité administrante de porter une attention particulière à la résurgence de cas de tuberculose à Ponapé et de lèpre dans les Etats fédérés de Micronésie.

182. Le rapport annuel à l'étude indique que sept Micronésiens font actuellement des études de médecine, et que quatre à six autres Micronésiens étudient à l'école de médecine de Papouasie-Nouvelle-Guinée, grâce à des bourses accordées par l'Australie. Le nombre des étudiants micronésiens inscrits dans des écoles de médecine est en augmentation.

183. Le rapport annuel indique également que 545 900 dollars ont été alloués à la rénovation de l'hôpital de Truk et que des crédits de 3 millions de dollars ont été demandés pour rénover et moderniser l'hôpital des Palaos.

184. D'après le présent rapport annuel, l'OMS a fourni en 1981 au Territoire sous tutelle des consultants dans le domaine de la lutte contre la tuberculose et de la lèpre. Elle a également proposé d'envoyer gratuitement des médicaments contre la lèpre. L'incidence de la lèpre est la plus élevée dans les Etats fédérés de Micronésie; le gouvernement a été informé de cette offre et il procède actuellement à l'évaluation des besoins.

Développement communautaire

185. A sa quarante-huitième session, le Conseil de tutelle a exprimé l'espoir que la population de la Micronésie prendrait conscience de la nécessité de participer plus activement aux projets de développement communautaire. A cet égard, une analyse des effets de la tutelle devrait être entreprise pour permettre l'établissement de programmes futurs dans les domaines social et culturel. Il appartiendrait à l'Autorité administrante d'examiner avec les représentants micronésiens les modalités d'une telle étude.

186. Selon le rapport annuel à l'étude, le Bureau de la planification et des statistiques, qui relève de la Division de la planification, administre et coordonne le Community Development Block Grant, programme fédéral administré par le Département américain du logement et de l'urbanisme (HUD). En 1980/81, la Division a reçu un million de dollars de dons pour financer divers projets qui seraient entrepris en coopération avec les organismes locaux. Le Bureau de la planification et des statistiques est également chargé de la gestion du programme local de travaux publics. Le coût total des projets financés jusqu'ici et qui seront achevés sous peu s'élève à 7 millions de dollars.

187. D'après ce même rapport, en 1979, le Gouvernement des îles Marshall a reçu 1,6 million de dollars de dons dans le cadre du Community Development Block Grant, somme qu'il a affectée au financement de projets à Majuro et à Ebeye.

188. Les équipes d'action civique, dont le personnel est fourni et équipé par le Department of Defense (Département de la défense) des Etats-Unis, en association avec les gouvernements locaux, sont chargées de divers travaux de génie civil, notamment de la construction de routes, de ponts et d'immeubles. Elles dispensent également une formation technique aux Micronésiens dans tous les endroits où elles exercent leurs activités. Chaque équipe comprend un ingénieur, 11 spécialistes de la construction et un médecin. Pendant la période considérée, une équipe a travaillé aux Palaos, à Yap, Truk et Ponapé.

189. Le rapport annuel indique qu'en 1981, le Département de l'intérieur des Etats-Unis a contribué au programme des équipes d'action civique pour une somme d'environ 1,4 million de dollars.

Main-d'oeuvre

190. Le rapport rappelle que la loi intitulée Protection of Resident Workers' Act est en vigueur aux Palaos depuis le 1er janvier 1979. La loi énumère les conditions d'emploi des travailleurs étrangers et prévoit la création de services de l'emploi qui aident les ressortissants à trouver du travail. Elle comprend également des dispositions relatives à la gestion des programmes de formation de la main-d'oeuvre ainsi qu'aux conditions d'emploi et de travail dans les Palaos.

191. Le rapport annuel indique qu'un étranger en quête d'emploi dans les îles Marshall doit obtenir au préalable un permis de travail. Les demandes sont examinées par le Bureau des services de l'emploi et un permis n'est délivré que si l'on ne trouve pas de ressortissants qualifiés. Au cours de la période considérée, 108 permis de travail ont été délivrés et 72 renouvellements effectués.

192. Le rapport annuel à l'étude indique qu'en 1981 la Législature des îles Marshall (Nitijela) a adopté une loi sur le développement industriel mettant en place un programme de formation de la main-d'oeuvre destiné aux jeunes des îles Marshall. Ce programme vise à donner une formation pratique rapide afin de promouvoir l'implantation d'industries et d'entreprises axées principalement sur la production et le développement agricoles.

193. Le rapport annuel à l'étude indique que, dans les îles Marshall, 52 jeunes, hommes et femmes, ont été employés en 1981 par le Young Adult Conservation Corps (YACC) dans le cadre de divers projets. Un programme similaire, le Youth Conservation Corps (YCC) a employé 23 jeunes. Ces deux programmes sont financés par le Département de l'intérieur des Etats-Unis.

194. A sa quarante-huitième session, le Conseil de tutelle a réaffirmé qu'il restait vivement préoccupé par le grave problème du chômage et par le déséquilibre qui existait entre les salariés employés dans le secteur public et ceux qui étaient employés dans le secteur privé. Il a pris note des efforts accomplis en faveur de l'apprentissage.

195. Le rapport signale que ce sont les nouveaux gouvernements, et non plus l'Administration du Territoire sous tutelle, qui ont la responsabilité des politiques de l'emploi. L'Autorité administrante espère que les difficultés s'estomperont avec l'amélioration de la situation économique. Les nouveaux gouvernements sont également responsables de la formation de la main-d'oeuvre, encore que le Gouvernement du Territoire sous tutelle continue à apporter une assistance à divers programmes par le biais de projets bénéficiant d'une aide du Gouvernement fédéral.

196. Dans le rapport annuel, le Gouvernement des îles Mariannes septentrionales indique qu'il a adopté des règlements visant à créer un climat favorable aux investissements sur place et à l'emploi de la main-d'oeuvre locale. Tous les travailleurs qui ne sont pas résidents doivent obtenir un permis de travail. Ceux-ci ne sont délivrés que si une pénurie de travailleurs locaux qualifiés dans un domaine donné est établie, et si les conditions de vie et d'emploi sont stables et équitables.

Logement

197. A sa quarante-huitième session, le Conseil de tutelle a prié l'Autorité administrante de tenir dûment compte de la possibilité d'utiliser les matériaux locaux pour les futurs programmes de construction afin d'éviter un entretien coûteux et d'employer au maximum la main-d'oeuvre micronésienne.

198. Selon le rapport annuel à l'étude, les programmes de construction de logements, qui relèvent de l'Administration du Territoire sous tutelle en raison des subventions accordées par le Département du logement et de l'urbanisme des Etats-Unis, doivent répondre à certaines normes touchant la durabilité des matériaux. Les matériaux locaux ne permettent pas de se conformer à ces normes; toutefois, les meubles de fabrication locale et certains matériels peuvent être utilisés. En raison du coût élevé de l'entretien, on ne prend souvent pas les mesures préventives nécessaires.

199. Le rapport annuel indique qu'au cours de la période considérée, le montant total des avoirs de la Marshall Islands Housing Authority (MIHA) est passé à 407 233 dollars. Sur un total de 726 demandes qui lui ont été adressées entre 1976 et 1981, 101 concernant la construction de nouveaux logements et 22 la rénovation d'unités d'habitation existantes ont été approuvées, dont 13 en 1981.

Sécurité publique

200. Le rapport annuel indique que la Justice Improvement Commission (Commission pour l'amélioration de l'administration de la justice), qui est essentiellement un organisme de planification et de financement de projets intéressant toutes les branches du système de justice pénale et les tribunaux pour mineurs, a commencé à fonctionner en 1977, date à laquelle elle a eu droit à bénéficier des subventions de la Federal Law Enforcement Assistance Administration. La Commission, qui depuis sa création a reçu des subventions d'un montant de plus de 2,3 millions de dollars, a engagé un personnel très expérimenté qui fournit des avis techniques aux organes chargés de faire respecter la loi en Micronésie. L'accent est mis essentiellement sur la formation d'agents de la force publique, de personnel pénitentiaire, d'agents de services pour les jeunes, de juges de première instance et de personnel d'administration judiciaire. La Commission a financé l'exécution de 100 projets dans toutes les juridictions visant pour la plupart à prévenir la délinquance juvénile. L'un des aspects les plus fructueux du programme a notamment été un type de projet ("Outward Bound") exécuté à Ponapé, à Truk et aux Palaos. Dans le cadre de ce programme, des jeunes ayant pour la plupart abandonné leurs études ou en proie à des problèmes psychologiques suivent un cours d'un mois dont l'objet est essentiellement de leur apprendre à faire face aux problèmes qui leur viennent de leur milieu social, d'eux-mêmes et d'autrui. Sur plus de 300 jeunes qui ont suivi ce programme, trois seulement auraient eu à nouveau maille à partir avec les responsables de l'application des lois.

201. Bien qu'aucun crédit n'ait été ouvert pour 1981, la Commission a continué à fonctionner jusqu'au 30 septembre 1981. L'Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention (Office des tribunaux pour mineurs et de la prévention de la délinquance juvénile) a été maintenu en 1981.

202. A sa quarante-huitième session, le Conseil de tutelle s'est inquiété des communications qui lui ont été adressées au sujet des problèmes de la jeunesse (chômage des jeunes, délinquance juvénile). Il espérait que l'Autorité administrante tiendrait dûment compte du fait que la population du Territoire comprend une très forte proportion de jeunes. A cet égard, le Conseil s'est félicité de la mise sur pied du programme Young Adult Conservation Corps (YACC).

203. Selon le rapport annuel à l'étude, le programme Young Adult Conservation Corps (YACC) s'achèvera à la fin de 1982. Le montant des crédits alloués pour le financement de projets fédéraux se trouvant réduit par suite des politiques fiscales en vigueur, les nouveaux gouvernements ont désormais la responsabilité de planifier et d'administrer leurs programmes de protection sociale et de formation. Si on les juge hautement prioritaires, ces programmes pourront être inscrits dans les projets de budget annuels.

Peace Corps

204. Le rapport annuel indique que, par suite de l'accession à l'indépendance des Etats fédérés de Micronésie, des îles Marshall et des Palaos, les volontaires du Peace Corps sont maintenant invités par le Haut Commissaire et les Présidents des Gouvernements des Etats de Micronésie à poursuivre leurs activités dans le Territoire sous tutelle.

205. Selon le rapport, la situation s'est modifiée progressivement depuis 1966, date à laquelle les premiers volontaires du Peace Corps ont commencé à servir dans le Territoire sous tutelle. En 1980 et 1981, les volontaires ont été affectés à des tâches très diverses et spécialisées visant à répondre aux besoins fondamentaux des citoyens les plus démunis du Territoire et à aider les gouvernements locaux à réduire leur dépendance économique à l'égard de produits importés qui peuvent être manufacturés et commercialisés dans les îles.

206. Les 80 volontaires du Peace Corps affectés dans le Territoire sous tutelle en 1980 et 1981 étaient spécialisés dans les domaines ci-après : ingénierie, mécanique, architecture, économie, soins infirmiers, gestion commerciale et comptabilité, gestion des ressources sylvicoles, éducation physique et élevage. Au 31 décembre 1980, l'effectif des volontaires travaillant dans le Territoire sous tutelle comprenait trois citoyens des Etats-Unis et 16 Micronésiens.

207. Selon le rapport annuel, des dispositions ont été prises en 1980/81, avec l'assentiment du Haut Commissaire, en vue de la négociation de nouveaux accords avec chacun des trois nouveaux gouvernements devant faire suite à l'accord initial de novembre 1966 conclu entre le Peace Corps et le Territoire sous tutelle des îles du Pacifique. Le Peace Corps et le Territoire sous tutelle reconnaîtront ainsi l'autonomie des trois nouveaux gouvernements.

208. Le rapport souligne que le Peace Corps continuera à collaborer avec les nouveaux gouvernements et les collectivités locales à la poursuite d'objectifs communs. Les volontaires seront affectés en plus grand nombre dans les régions rurales et les îles et collaboreront directement avec les dirigeants locaux. Pour la première fois, des sociétés privées parraineront des volontaires du Peace Corps, avec l'approbation des nouveaux gouvernements. Cette initiative vise ainsi à favoriser l'objectif déclaré de chacun des gouvernements : mettre l'accent sur le développement du secteur privé.

209. Le rapport annuel pour 1980 indiquait que le Peace Corps avait mis fin à son programme dans les îles Mariannes septentrionales; la relève serait assurée par un autre programme fédéral, connu sous le nom de VISTA (Volunteers in Service to America), qui était fondé sur la participation de volontaires locaux.

E. PROGRES DE L'ENSEIGNEMENT

Généralités

210. Lors de sa quarante-huitième session, le Conseil de tutelle a estimé que l'Autorité administrante avait bien servi le Territoire sous tutelle par la mise en place d'un système d'enseignement primaire universel dans l'ensemble des îles. Le Conseil s'est félicité également du taux élevé de fréquentation des établissements d'enseignement secondaire et a formulé l'espoir que des efforts soient faits pour améliorer les plans d'enseignement supérieur et professionnel en préparation de la levée de l'Accord de tutelle.

211. Le Conseil a noté que les représentants spéciaux du Territoire avaient évoqué maintes fois la dégradation des installations dans certaines régions. Le Conseil a considéré que l'entretien des installations existantes devait être placé au premier rang des priorités et a recommandé qu'un élément "formation au travail d'entretien" soit inclus dans tous les projets éducationnels restants.
212. Le rapport annuel à l'étude indique qu'au cours de la période considérée, l'ancien Bureau de l'éducation est devenu le Bureau de l'éducation du Territoire sous tutelle et fait maintenant partie du Department of Grants Management.
213. Le rapport annuel déclare plus loin que la responsabilité des opérations en matière d'éducation et l'entretien des établissements scolaires ont été transférés aux gouvernements constitutionnels. De plus, l'administration et la responsabilité des programmes d'éducation financés par le Gouvernement fédéral ont été transférés aux trois nouveaux gouvernements, dans les limites autorisées par les règlements fédéraux. Selon le rapport annuel, les fonds pour l'entretien sont inclus dans le budget ordinaire de chaque gouvernement. L'Autorité administrante continuera à fournir une aide quand on la lui demandera et pour répondre à un besoin précis.
214. Dans le rapport annuel, les Etats fédérés de Micronésie indiquent que le Bureau du Haut Commissaire est encore officiellement désigné comme l'organisme ayant la plus haute responsabilité en matière de programmes éducationnels fédéraux. Ils soulignent que le nouveau groupe d'étude pour les programmes fédéraux a demandé au Congrès des Etats-Unis de désigner le Gouvernement des Etats fédérés de Micronésie comme organisme responsable.
215. Dans le rapport annuel, le Gouvernement des îles Mariannes septentrionales indique qu'en octobre 1980, il a reçu au titre du Federal Consolidated Grant Program 1,5 million de dollars du Département de l'éducation des Etats-Unis. Les principaux buts du programme consistent à donner aux adultes la possibilité de suivre une formation; à fournir du matériel de bibliothèque, des fournitures et un équipement scolaires pour les élèves des écoles élémentaires et secondaires; et à renforcer les services d'enseignement offerts aux élèves des écoles élémentaires et secondaires, y compris aux élèves ayant des besoins spéciaux. En 1980/81, Saïpan, Tinian et Rota ont reçu de l'aide pour la construction, la rénovation, l'achat et les installations éducationnelles auxiliaires au titre du programme de modernisation de l'infrastructure. Dix-sept nouvelles salles de classe ont été construites en 1980-1981.
216. Le Gouvernement des îles Marshall indique dans le rapport annuel que la rénovation d'écoles dans les îles périphériques était une priorité au cours de la période considérée car de nombreux édifices scolaires avaient besoin d'être réparés. Deux écoles ont été complètement reconstruites et une autre en est au stade de la planification. En outre, diverses écoles ont reçu du matériel pour des rénovations mineures et celles qui avaient besoin d'être reconstruites ou réparées ont été identifiées. En 1981, une aide importante a été fournie pour la rénovation d'écoles dans les îles périphériques par le biais de programmes financés par le Gouvernement fédéral, ce à quoi s'ajoute le montant de 75 000 dollars alloué par la Nitijela des îles Marshall pour prêter une assistance à 14 écoles privées élémentaires et trois écoles secondaires privées.

217. Lors de sa quarante-huitième session, le Conseil de tutelle a réitéré la préoccupation exprimée aux sessions précédentes et les observations des missions de visite sur le fait qu'il existait un certain danger de désorientation sociale parmi la jeunesse du Territoire. Le nombre croissant de suicides était une tendance particulièrement troublante parmi les élèves diplômés des écoles secondaires qui se trouvaient au chômage ou ceux qui avaient abandonné en cours d'études. Le Conseil a donc prié instamment l'Autorité administrante de faire en sorte que les jeunes se voient offrir toutes les possibilités de servir la collectivité et de trouver un emploi utile tout en apportant leur contribution aux Etats micronésiens naissants.

218. Le rapport annuel à l'étude indique que l'Autorité administrante partage ce souci et fait confiance aux gouvernements constitutionnels pour reconnaître le problème et trouver les remèdes locaux adéquats et efficaces dans l'ère actuelle de changement et de développement rapides.

Enseignement primaire et secondaire

219. D'après le rapport annuel à l'étude, les élèves des écoles élémentaires dans les îles Marshall en 1980/81 atteignaient le chiffre de 7 200. De plus, il y avait aussi 300 enfants d'âge préscolaire à Ebeye dont le Bureau de l'éducation avait aussi la responsabilité. Le nombre des élèves de l'enseignement secondaire atteignait 778, avec un corps enseignant de 56 membres. En outre, 593 élèves étaient inscrits dans des écoles religieuses.

220. Le nombre d'élèves inscrits dans des écoles élémentaires publiques aux Palaos était de 2 600 avec un corps enseignant de 166 membres. On comptait 670 élèves d'écoles secondaires et 56 professeurs.

221. Dans les îles Mariannes septentrionales, le nombre d'élèves fréquentant les écoles publiques élémentaires et secondaires était de 4 170. Les élèves inscrits dans des écoles privées étaient au nombre de 782.

222. Le Gouvernement des Etats fédérés de Micronésie déclare dans le rapport annuel qu'en 1980/81, le nombre d'élèves inscrits dans des écoles élémentaires et secondaires à Kosrae s'élevait à 1 356 et 411 respectivement.

223. Lors de sa quarante-huitième session, le Conseil de tutelle a salué les efforts déployés par l'Autorité administrante pour promouvoir des programmes spéciaux de formation pour l'entretien des installations afin d'arrêter la dégradation générale des bâtiments des écoles primaires et secondaires, en particulier dans les Etats fédérés de Micronésie. Le Conseil a formulé l'espoir que ces programmes puissent être poursuivis après la levée de l'Accord de tutelle.

224. Le Conseil a noté avec intérêt que des mesures avaient été prises dans le Territoire sous tutelle pour améliorer les qualifications des enseignants des niveaux primaire et secondaire. A cet égard, le Conseil s'est félicité des activités que le Territorial Teacher Training Assistance Program (Programme territorial d'assistance à la formation des enseignants), a rendu possibles et a formulé l'espoir que des fonds continuent à être alloués après 1981.

225. Le Conseil a noté avec intérêt la création du Micronesian English Teaching Unit (METU) et qu'il a bénéficié du concours de conseillers en matière d'enseignement des langues du South Pacific Forum. Le Conseil a prié instamment l'Autorité administrante, de concert avec d'autres établissements d'enseignement supérieur de la région, d'aider dans toute la mesure du possible à transformer le service en un centre de formation permanent.

226. Le Conseil a demandé à l'Autorité administrante de s'enquérir des difficultés que rencontraient les Etats fédérés de Micronésie concernant l'enseignement primaire et secondaire. Le Conseil s'est inquiété de l'insuffisance des installations et du taux de fréquentation scolaire qui est resté bas si on le comparait avec les autres parties du Territoire sous tutelle.

227. Selon le rapport annuel à l'étude, la poursuite des programmes spéciaux de formation pour l'entretien des installations est désormais du ressort des gouvernements constitutionnels. Selon les dispositions de l'Accord de libre association, des crédits pourraient être ouverts à cet effet.

228. Le rapport annuel indique que la deuxième et la troisième phases du programme de formation du METU ont été réalisées au cours de la période considérée, comme prévu. La deuxième a été réalisée à Yap et la troisième à Ponapé. A la fin de la dernière phase, on a estimé que l'objectif principal avait été atteint, à savoir revaloriser l'enseignement de l'anglais comme seconde langue. Trente-quatre coordonnateurs micronésiens de l'enseignement de l'anglais ont mené le programme à bonne fin et sont devenus membres à part entière du METU.

229. Le rapport annuel indique que les participants au programme du METU, de concert avec les directeurs de l'éducation de tous les gouvernements micronésiens, ont adopté une résolution dans laquelle ils ont exprimé le désir que soit établi un organisme permanent d'enseignement. Une réunion est prévue à cet égard au printemps 1982.

230. Dans le même rapport, les Etats fédérés de Micronésie déclarent qu'au titre du Territorial Teacher Training Assistance Program (Programme territorial d'assistance à la formation des enseignants) un projet a été mis en route en 1981 pour améliorer les qualifications des enseignants. Kosrae a reçu un total de 86 074 dollars des Etats-Unis et a accueilli des instructeurs venant de différentes universités américaines pour mener les activités de formation pour la première année de mise en oeuvre du projet. Selon le rapport annuel, des fonds sont disponibles pour ce programme pour 1981/82.

Enseignement supérieur

231. La Public Law 7-29 portant création du Collège de Micronésie et faisant diriger celui-ci par un conseil d'administration a été promulguée en 1977. Cette loi fonde en une seule institution deux établissements d'enseignement : le Community College of Micronesia (avec son école d'infirmières de Saïpan) et le Centre micronésien de formation professionnelle. Le Collège de Micronésie, situé à Kolonia, dans le district de Ponapé, offre un programme d'études de deux ans sanctionné par un diplôme d'instituteur (Associate of Science). Le Community College des îles Mariannes septentrionales, qui a été créé en 1976, offre un programme d'enseignement de deux ans et est géré par le Département de l'éducation des îles Mariannes septentrionales.

232. D'après le rapport annuel à l'étude, jusqu'en mai 1981 le Community College servait principalement d'école normale. Le décret No 25 du 18 mai 1981 a élargi et précisé le rôle du College qui comprend désormais, en plus du programme de formation pédagogique pour les enseignants, d'autres activités de formation. Le Community College délivrera également des grades d'associé dans des matières telles que le secrétariat, la police, le tourisme et l'accueil. Ce dernier sujet en est encore au stade de la planification. Enfin, le Community College supervise depuis deux ans l'enseignement supérieur tant professionnel que de culture générale dans les îles Mariannes septentrionales, avec la coopération et la participation de plusieurs grandes universités des Etats-Unis.

233. A sa quarante-huitième session, le Conseil de tutelle a noté avec préoccupation la condition précaire du Collège de Micronésie. Le Collège étant le principal établissement d'enseignement supérieur du Territoire sous tutelle, le Conseil a prié instamment l'Autorité administrante de veiller à ce que ses installations ne se dégradent pas au point de compromettre son accréditation auprès du système scolaire des Etats-Unis. Le Conseil a jugé encourageant le fait que les Gouvernements des Etats fédérés de Micronésie, des îles Marshall et des Palaos aient pris l'engagement de continuer à appuyer le Collège après la levée de l'Accord de tutelle. Le Conseil a considéré que c'était là un principe important pour le développement futur du Territoire et a espéré que le Collège continuerait à servir de lien entre les populations des îles.

234. Le Conseil a accueilli favorablement l'accréditation de l'école d'infirmières de Saïpan auprès du Collège de Micronésie.

235. Le Conseil a aussi accueilli avec satisfaction la création, dans les îles Mariannes septentrionales, d'un junior community college qui permettrait d'améliorer les facilités de formation pratique au niveau post-secondaire.

236. Dans le rapport annuel à l'étude, le Gouvernement des Etats fédérés de Micronésie signale qu'un débat budgétaire concernant le Collège de Micronésie a eu lieu aux Palaos en 1982, avec la participation des représentants des Etats fédérés de Micronésie, des îles Marshall et des Palaos. A l'issue du débat, un consensus aurait été obtenu sur la question des fonds requis pour la construction du collège sur le nouveau site, et pour son fonctionnement.

237. D'après le rapport annuel, l'Autorité administrante partage l'espoir exprimé par le Conseil de tutelle que le Collège de Micronésie continuerait, un fois levé l'Accord de tutelle, à recevoir l'appui des Etats fédérés de Micronésie, des îles Marshall et des Palaos.

238. Dans le rapport annuel, l'Autorité administrante signale qu'elle n'exerce aucune autorité directe sur le Collège de Micronésie. Des fonds ont été affectés pour remplacer le dortoir détruit à Ponapé en mai 1981.

239. Le Gouvernement des îles Marshall signale également dans ce même rapport qu'en 1980/81, le Nitijela a accordé 230 000 dollars sous forme de prêts et de bourses à 150 étudiants faisant des études à l'étranger, grâce au Marshall Islands Scholarship Grant and Loan Board.

240. Les Etats fédérés de Micronésie signalent dans le rapport annuel qu'à l'heure actuelle 94 habitants de Kosrae fréquentent des établissements d'enseignement supérieur aux Etats-Unis, 21 le Community College de Micronésie et 22 le Micronesian Occupational College.

241. Dans le rapport annuel à l'étude, l'Autorité administrante signale que l'école d'infirmières de Saïpan fait partie du Collège de Micronésie et sera transférée sous peu aux îles Marshall.

242. Le Gouvernement des Etats fédérés de Micronésie signale dans le même rapport que les bureaux des Student Services Coordinators ont été installés à Guam et Honolulu. Des prêts d'un montant approximatif de 200 000 dollars ont été accordés à plus de 400 étudiants originaires des Etats fédérés de Micronésie.

Enseignement professionnel

243. Le Micronesian Occupational College (Collège de formation professionnelle de Micronésie) - connu auparavant sous le nom de Micronesian Occupational Center - situé à Koror (district des Palaos), est un internat offrant une formation professionnelle et technique à des étudiants originaires de tous les districts du Territoire. Des cours de formation professionnelle sont également offerts dans tous les établissements publics secondaires. La plupart des établissements secondaires offrent également un programme d'arts et métiers.

244. Le rapport annuel indique que 5 800 élèves étaient inscrits dans les établissements publics secondaires dans les classes allant de la 9^{ème} à la 12^{ème} année d'études et ont suivi des cours portant sur l'agriculture, le bâtiment, la mécanique, les affaires, les coopératives et l'enseignement ménager. Dans des écoles de deux îles périphériques, on a également proposé des cours concernant les techniques insulaires traditionnelles liées à l'exploitation des ressources marines. Au cours de l'été 1981, 86 professeurs de formation professionnelle ont suivi des cours de niveau supérieur dans leur discipline. Neuf de ces cours ont été donnés par des professeurs du Micronesian Occupational College et de

l'Université d'Hawaii et par le Directeur de l'enseignement professionnel de Ponapé. Ces cours ont été financés conjointement par le Programme d'enseignement professionnel, le Programme d'assistance du Territoire pour la formation des enseignants et le CETA.

245. Dans le rapport annuel, le Gouvernement des îles Marshall indique que tous les élèves reçoivent une formation professionnelle et peuvent développer leurs aptitudes dans des domaines comme l'agriculture, la mécanique, l'enseignement ménager et le bâtiment. En 1980/81, les écoles publiques ont bénéficié de projets financés par les Etats-Unis pour l'amélioration des programmes d'anglais et de formation professionnelle.

246. Dans le même rapport, le Gouvernement des îles Mariannes septentrionales indique qu'en 1980/81 1 773 élèves étaient inscrits dans des programmes de formation professionnelle portant sur les matières suivantes : agriculture, mécanique automobile, réparation de petits moteurs, dactylographie, comptabilité, sténographie, gestion des coopératives, bâtiment et électronique. Un nouveau conseiller en formation professionnelle a été engagé pour guider les élèves des écoles secondaires de Saipan, Rota et Tinian.

247. En ce qui concerne les services de réadaptation professionnelle fournis par le Gouvernement du Territoire sous tutelle, le rapport annuel indique qu'en 1980/81, 673 handicapés ont suivi le programme d'enseignement professionnel et que les 112 personnes qui sont allées jusqu'au bout ont trouvé des emplois dans divers métiers et professions. Trois programmes de formation en cours d'emploi pour le personnel affecté à la réadaptation professionnelle ont été organisés pendant la période considérée. Ces programmes comportaient des cours intensifs sur la réhabilitation professionnelle des sourds et des amputés et d'autres cours spécialisés analogues destinés à préparer le personnel à venir en aide efficacement aux handicapés. C'était la troisième année que l'Université de Guam organisait des cours à l'intention du personnel et des clients du service de réadaptation professionnelle.

248. Le rapport annuel indique qu'en 1980/81, les Gouvernements des Etats fédérés de Micronésie, des îles Marshall et des Palaos ont versé les 20 p. 100 de contributions de contrepartie exigés par la réglementation fédérale pour participer au programme de réadaptation professionnelle.

249. Le rapport annuel indique que le Vocational Rehabilitation Act (loi sur la réadaptation professionnelle) des Etats-Unis s'applique aux îles Mariannes septentrionales, qui participent à des programmes communs visant à assurer directement des services aux personnes handicapées ou infirmes. Au cours de la période considérée, le Plan de réadaptation professionnelle des îles Mariannes septentrionales a été approuvé par l'Office régional de San Francisco et, de ce fait, les îles peuvent recevoir directement des fonds pour gérer leur propre programme de réadaptation professionnelle.

250. D'après le rapport annuel, le nombre officiel de personnes handicapées vivant aux îles Mariannes septentrionales est de 235. Toutes ne remplissent pas les conditions requises pour bénéficier du programme de réadaptation professionnelle; 69 ont directement accès aux services offerts. A la fin de 1980/81, 17 personnes sont passées du statut de personne à charge à un statut autonome et certaines occupent maintenant des emplois. Au cours de la même période, grâce au recrutement de personnel supplémentaire, on a pu rééduquer davantage de handicapés.

251. Dans le rapport annuel, le Gouvernement des îles Marshall indique qu'en 1981 13 professeurs d'enseignement professionnel ont suivi à Ponapé un programme spécial de formation financé au titre du Programme d'assistance du Territoire pour la formation des enseignants.

252. A sa quarante-huitième session, le Conseil de tutelle a accueilli avec satisfaction la création dans le Territoire sous tutelle de programmes qui prévoient des cours spéciaux à l'intention des handicapés. Il a rendu hommage à l'Autorité administrante et aux gouvernements constitutionnels pour les efforts particuliers qu'ils ont déployés à l'occasion de l'Année internationale des personnes handicapées et a dit espérer que des ateliers du type de ceux qui ont été organisés en coopération avec l'Université de Guam pourront être tenus sur une base régulière.

253. Le Conseil a accueilli avec satisfaction les programmes de formation professionnelle comme le Micronesian Trades Apprenticeship Program (MTAP) et le Young Adult Conservation Corps (YACC); il s'est félicité de ce qu'on reconnaisse l'importance de l'acquisition de compétences techniques. Il a prié instamment l'Autorité administrante d'élargir dans toute la mesure possible ces programmes. en vue de doter les jeunes des compétences qui leur permettront de contribuer au développement économique de la Micronésie.

254. Le rapport annuel indique que par manque de fonds au niveau local, il faudra peut-être mettre fin au MTAP à la fin de l'année fiscale 1981/82. Le Gouvernement des Etats-Unis avait à l'origine créé ce programme pour une durée déterminée et la poursuite des activités dépend de contributions locales. L'Autorité administrante continue à espérer que l'on trouvera sur place des ressources pour maintenir et élargir ce programme et d'autres programmes analogues.

255. A sa quarante-huitième session, le Conseil de tutelle a pris acte avec intérêt du fait que sept nouveaux programmes d'enseignement professionnel et de formation aux métiers du bâtiment avaient été créés dans les îles Mariannes septentrionales et qu'un certain nombre de Micronésiens venus de toutes les parties du Territoire sous tutelle avaient participé à un atelier organisé sous les auspices de l'Université de Hawaii à Saïpan. Le Conseil a exprimé l'espoir que les cours dispensés à l'heure actuelle serviraient de fondement pour l'élaboration des programmes et la planification de la main-d'oeuvre dans l'ensemble du Territoire sous tutelle.

256. Dans le rapport annuel, l'Autorité administrante indique qu'elle appuie tous ces efforts et espère, elle aussi, qu'ils aboutiront à un accroissement de la coopération entre les gouvernements et les populations concernées, après la fin du régime de tutelle.

Formation des enseignants

257. A sa quarante-huitième session, le Conseil de tutelle a pris acte des efforts déployés par l'Autorité administrante en vue d'améliorer le niveau général de qualification des enseignants du Territoire sous tutelle. A cet égard, il a pris note des nouvelles normes régissant le certificat d'aptitude à l'enseignement et exprimé l'espoir que soient dispensés encouragement et incitations pour améliorer les perspectives de la carrière enseignante par rapport à la fonction publique. Le Conseil a noté qu'un certain nombre de séminaires de formation intensive à l'intention des enseignants locaux, spécialistes de langues, s'étaient tenus en 1981 et a exprimé l'espoir que l'on continuerait à reconnaître combien il importe d'améliorer la qualité de l'anglais commercial et technique ainsi qu'à appuyer de tels programmes. Il a dit espérer qu'une attention spéciale serait accordée au Collège de Micronésie qui reste le principal établissement pédagogique et a prié instamment l'Autorité administrante de faire tout ce qui est en son pouvoir pour améliorer le niveau de qualifications éducatives au cours de la période précédant la levée de l'Accord de tutelle.

258. D'après le rapport annuel, 1 million de dollars ont été alloués en 1980/81 au Programme d'assistance du Territoire pour la formation des enseignants. Environ 1 500 enseignants du primaire et du secondaire ont suivi les cours organisés par six institutions pédagogiques locales et dispensés par plus de 70 professeurs exerçant dans six établissements d'enseignement supérieur. Le Programme a également financé la formation en cours d'emploi d'enseignants de plusieurs districts locaux. Il a été proposé de poursuivre ce programme pendant une deuxième année.

259. Le rapport annuel pour la période considérée indique que 4 enseignants micronésiens ont obtenu le diplôme d'"Associate of arts" en enseignement spécialisé et que 12 autres ont terminé leur première année d'études. Les Gouvernements des Etats fédérés de Micronésie, des îles Marshall et des Palaos, qui sont maintenant en mesure d'assumer pleinement la responsabilité du programme d'enseignement spécialisé ont élaboré à cet égard des plans à long terme.

260. Le rapport annuel indique en outre qu'il existe maintenant dans les écoles secondaires publiques de tous les centres de district et dans deux écoles secondaires d'îles périphériques des salles spécialement équipées à l'intention des handicapés. A l'heure actuelle, 201 Micronésiens s'occupent à plein temps de l'éducation des enfants handicapés.

261. Le Gouvernement des îles Marshall fait savoir dans le rapport annuel qu'outre la formation assurée en cours d'emploi, les enseignants peuvent suivre des programmes de formation plus structurés dont la gamme a été élargie en 1981. Dans le cadre du programme de formation permanente mis sur pied par le Collège de Micronésie, plusieurs enseignants ont pu obtenir le diplôme d'"Associate of science". Toutefois, il a été annoncé qu'après l'été 1982 il ne serait plus offert de cours préparant à ces diplômes pour l'enseignement primaire. L'Université de Hawaii et le Collège de Micronésie continuent à offrir à Majuro des cours destinés aux enseignants. En 1981, plus de 350 enseignants ont suivi au moins un cours de formation. Ces cours étaient financés essentiellement par le Programme d'assistance du Territoire pour la formation des enseignants.

262. Dans le rapport annuel, le Gouvernement des îles Mariannes septentrionales indique que six enseignants ainsi que le Directeur de projets du programme bilingue chamorro ont parfait leur éducation grâce au programme fédéral de bourses. Quatre enseignants ont obtenu le diplôme de "Bachelor of arts", trois pour l'enseignement bilingue et un pour l'enseignement élémentaire des langues. Huit enseignants ont obtenu des bourses au titre du programme de formation bilingue/biculturelle.

263. Par ailleurs, un programme de formation à l'enseignement des mathématiques dans le cadre d'ateliers a été lancé dans les îles Mariannes septentrionales. Ces ateliers ont permis de former davantage d'enseignants et de resserrer les liens entre le Bureau central d'éducation et les écoles.

264. Dans le rapport annuel, l'Autorité administrante indique que le problème de la qualification des enseignants est maintenant du ressort de chaque gouvernement du Territoire sous tutelle. L'Autorité administrante fournit dans la mesure du possible l'appui logistique et l'aide nécessaires pour la planification des programmes élaborés par les administrations locales; elle coordonne aussi les fonds alloués à ce programme par le gouvernement fédéral.

265. Le rapport annuel indique en outre que le programme d'enseignement de l'anglais se poursuit à tous les niveaux et qu'il est financé par le gouvernement fédéral.

266. Le rapport annuel souligne que les normes d'enseignement du Collège de Micronésie sont formulées par le Conseil d'administration, qui représente les éducateurs et les responsables de presque toutes les parties du Territoire sous tutelle.

Diffusion d'informations sur l'Organisation des Nations Unies

267. Il est signalé dans le rapport annuel que le Directeur du Centre d'information des Nations Unies à Tokyo s'est rendu à Saïpan en août 1981 et qu'il s'est entretenu avec des représentants de la presse et de groupes communautaires. L'Office de l'éducation conserve dans sa bibliothèque de prêt des films réalisés par les Nations Unies. Des exemplaires du rapport annuel adressé par l'Autorité administrante à l'Organisation des Nations Unies ont été distribués aux bibliothèques et à des particuliers. Des informations sur la Mission de visite de 1980 de l'Organisation des Nations Unies ont été données par la presse locale. En 1980, la Journée des Nations Unies a été célébrée par la population dans toutes les îles.
